



STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

**Compte rendu annuel
d'activité**

Année 2019

1. Présentation société

Objet social

La Société a pour objet, exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur le territoire des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales qui en sont membres :

- L'étude et la réalisation de constructions, de reconstructions, de réhabilitation, de rénovation et d'équipement de parcs de stationnement, et locaux accessoires ou annexes ;
- La gestion, l'exploitation et l'entretien de ces parcs de stationnement, et locaux accessoires ou annexes, en tant que propriétaire ou preneur à bail. A cette fin, la Société pourra consentir tous types de baux, y compris de sous-location, et conventions de mise à disposition ;
- La prise en compte de l'intermodalité par la construction, l'aménagement et/ou la gestion de parkings relais ;
- Le conseil de ses actionnaires en matière de gestion de parcs de stationnement ;
- L'acquisition, la prise à bail à construction, à bail emphytéotique ou à bail commercial, ou encore la location simple de tels parcs de stationnement, et locaux accessoires ou annexes ;
- L'acquisition, la prise à bail à construction ou à bail emphytéotique de tout terrain destiné à recevoir la construction de tels parcs de stationnement et locaux accessoires ou annexes ;
- L'étude et la réalisation de constructions pour le compte de ses actionnaires sous forme de mandat ou délégation, en lien avec son objet social ;
- L'exploitation, la gestion et l'aménagement de la fourrière ;
- L'organisation, la gestion, l'exploitation et l'entretien du stationnement en voirie, par tous moyens, y compris électroniques ou statistiques

Composition du capital social (valeur nominale 1€) :

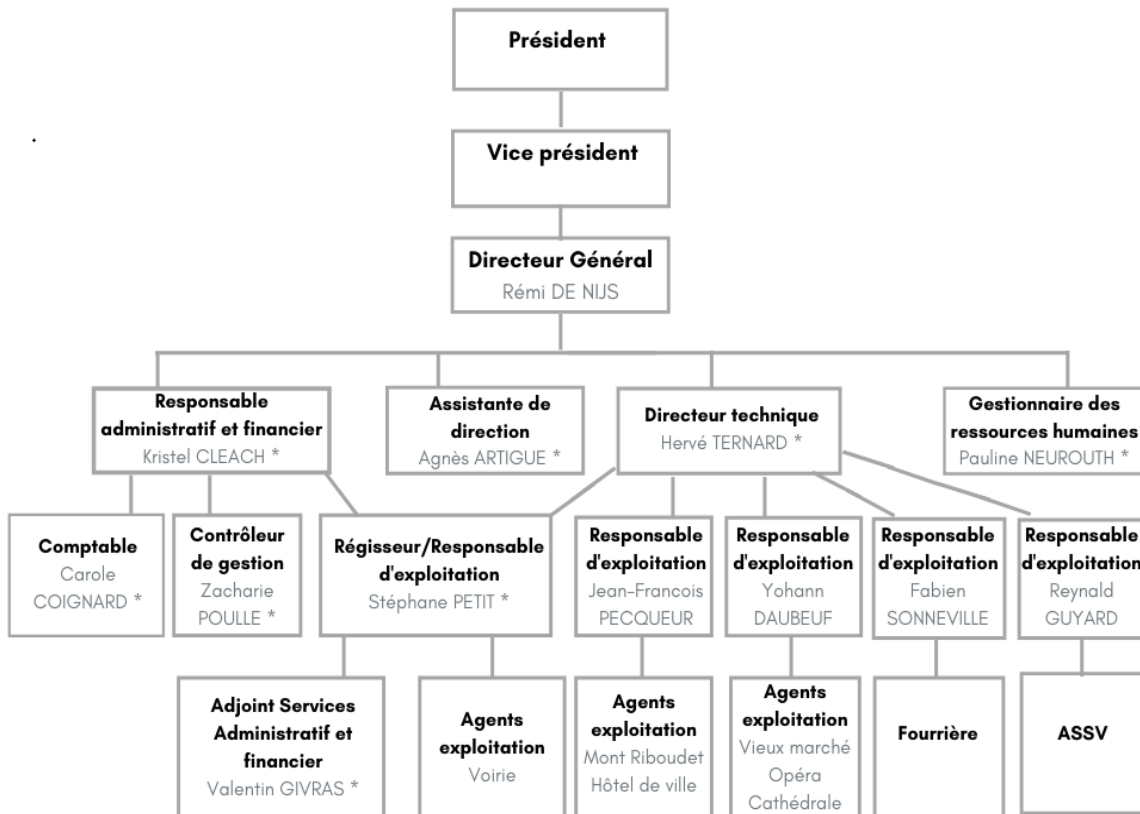
Avant ouverture du capital				Après ouverture du capital			
Collectivités Locales	Participation en euros	Participation en action	Participation en %	Collectivités Locales	Participation en euros	Participation en action	Participation en %
Métropole Rouen Normandie	180 000,00	180000	60,00%	Métropole Rouen Normandie	179 500,00 €	179500	59,833%
Ville de Rouen	120 000,00	120000	40,00%	Ville de Canteleu	500,00 €	500	0,167%
				Ville de Rouen	119 870,00 €	119870	39,957%
				Ville de Amfreville la Mivoie	100,00 €	100	0,033%
				Ville de Bihorel	10,00 €	10	0,003%
				Ville de Bois-Guillaume	10,00 €	10	0,003%
				Ville de Bonsecours	10,00 €	10	0,003%
	300 000,00 €	300000	100,00%		300 000,00 €	300000	100,00%

Les communes de Malaunay, Maromme et Franqueville st Pierre vont bientôt rejoindre le capital social.

Moyens humains

Effectif au 1er janvier 2020 : 47 salariés

Présentation de l'organigramme



* Salariés du GIE - fonctions supports

Activités

L'activité de la SPL RNS en 2019 est répartie en trois grands secteurs :

- Gestion de parkings :
 - DSP Métropole Rouen Normandie :
 - Parking Hôtel de Ville – 346 places
 - Parking Opéra – 154 places
 - Parking Vieux Marché – 394 places
 - Parking Cathédrale – 407 places
 - Contrat de prestation de services Métropole Rouen Normandie
 - Parking du Pôle d'échange du Mont Riboudet – 884 places
- DSP Dépenalisation Ville de Rouen – contrôle et suivi du stationnement sur voirie mise en place début 2018
- DSP Fourrière Ville de Rouen : transférée de Rouen Park à la SPL début 2018

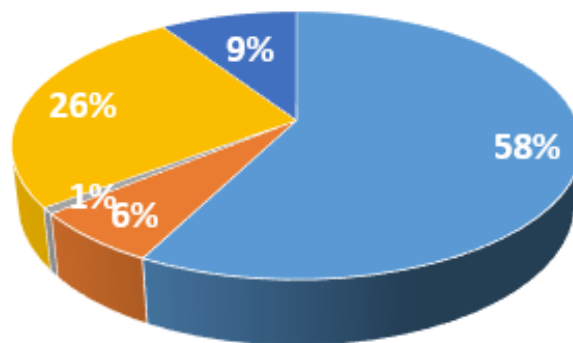
Données financières :

	2016	2017	2018	2019
Produits	4 155 159 €	4 906 637 €	6 220 701 €	7 044 978 €
Charges (hors redevances)	3 407 794 €	3 075 114 €	4 440 668 €	5 060 467 €
Redevance MRN	876 165 €	948 009 €	1 203 800 €	1 482 608 €
Redevance et loyers fourrière		0 €	3 400 €	76 920 €
Résultats	- 128 800 €	883 515 €	572 833 €	424 983 €

En 2019, le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

- Parkings de la DSP MRN : 3 820 665 €
- Parking du Mont Riboudet : 428 259 €
- Parkings provisoires (ARMADA et ST ROMAIN) : 49 686 €
- Dépenalisation : 1 722 318 €
- Fourrière : 615 779 €

Répartition du Chiffre d'Affaires



■ Parkings DSP ■ Parking Mont Riboudet ■ Parkings Provisoires ■ Dépenalisation ■ Fourrière

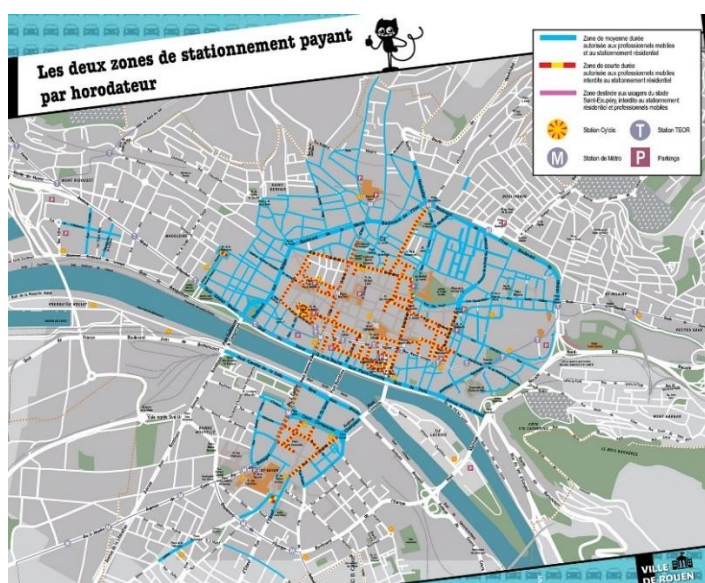
2. Historique de la Délégation de Service Public

Par délibération de son Conseil Municipal du 3 mars 2017, la Ville de Rouen a autorisé M. le Maire à procéder à la signature du contrat de concession ayant pour objet, dans le cadre d'une délégation de service public, l'exploitation du stationnement payant en voirie et de ses services connexes à compter du 1er janvier 2018 pour une durée de 9 ans.

L'exploitation du stationnement payant en voirie regroupe les attendus suivants :

- Le remplacement au 1^{er} janvier 2018 du parc d'horodateurs de la Ville de Rouen
- La collecte et maintenance de ce parc d'horodateurs
- La mise en œuvre des extensions du stationnement payant en voirie, de modifications ponctuelles liées au changement éventuel de son périmètre
- La commercialisation des abonnements résidentiels et professionnels mobiles définis par la Ville de Rouen et la gestion des droits de stationnement accordés par la Ville de Rouen à certaines catégories d'utilisateurs (PMR, Véhicules électriques, ...)
- Le contrôle du stationnement payant et l'émission des Forfaits de Post Stationnement (FPS) issus des contrôles
- La transmission à l'ANTAI des FPS émis
- La gestion des Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO)

Le présent document a pour but d'apporter à la Ville de Rouen les éléments statistiques, techniques et financiers lui permettant d'appréhender au mieux le fonctionnement du contrôle du stationnement payant.



3. Compte-rendu financier

Les comptes de la SPL RNS pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, ainsi que le rapport annuel de gestion ont été présentés au Conseil d'Administration lors de sa séance du 23 juin 2020.

Ces documents retracent la totalité des opérations afférentes à l'exploitation des Parcs pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

PRODUITS	2019	2018	Différences
Prestation fixe	1 074 999,96	787 000,00	287 999,96
Prestation variable	646 598,25	465 447,99	181 150,26
Autres Prestations (Dépose Horodateurs)	720,00	926,67	-206,67
TOTAL	1 722 318,21	1 253 374,66	468 943,55
Autres produits (écarts rgt, rbt caution...)	122,83	0,00	122,83
<u>Transfert de charges</u>			0,00
- sur salaires	13 764,38	0,00	13 764,38
- remboursement assurance	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	1 736 205,42	1 253 374,66	482 830,76

CHARGES	2019	2018	Différences
Tickets et rouleaux bornes	8 173,80	7 441,80	732,00
Eau	0,00	0,00	0,00
Carburant	6 930,96	2 186,14	4 744,82
Electricité	2 061,26	1 467,08	594,18
Fournitures d'entretien et diverses	13 845,86	11 644,93	2 200,93
Fournitures administratives	3 265,48	11 417,87	-8 152,39
Transport de fonds	14 380,90	20 257,61	-5 876,71
Loyer	15 000,00	15 000,00	0,00
Location véhicules	12 685,55	7 587,37	5 098,18
Charges locatives	6 903,00	7 478,60	-575,60
Entretien matériel de transport	387,56	73,41	314,15
Contrats d'entretien et maintenance	217 959,39	150 750,42	67 208,97
Entretien et réparation	41 018,51	13 619,61	27 398,90
Assurances	5 232,42	4 095,79	1 136,63
Personnel extérieur à l'entreprise	0,00	0,00	0,00
Honoraires sociaux	3 884,96	3 280,82	604,14
Honoraires avocats/recrutements	3 650,00	880,00	2 770,00
Frais de transport	427,26	582,45	-155,19
Affranchissements	5 355,44	1 339,68	4 015,76
Télécom	6 696,80	7 917,59	-1 220,79
Frais bancaires	534,00	4 442,15	-3 908,15
Frais et comm sur prestations service	4 846,87	2 362,41	2 484,46
Frais ANTAI	259 530,89	0,00	259 530,89
Frais de structure RNS	33 743,74		
Frais de structure GIE	121 337,16	169 662,30	-14 581,40
CET	0,00	0,00	0,00
Taxe foncière	0,00	0,00	0,00
Taxe véhicules société	1 112,00	0,00	1 112,00
Salaires	360 926,24	300 062,34	60 863,90
Participation	27 643,97	22 147,00	5 496,97
Cotisations sociales	126 679,90	149 738,62	-23 058,72
Médecine du travail	2 263,31	2 421,00	-157,69
Chèques cadeaux	2 327,00	1 734,00	593,00
Formation du personnel et notes de frais	1 665,53	101,36	1 564,17
Amortissements	221 752,80	165 708,72	56 044,08
Intérêts des emprunts	6 714,29	5 785,71	928,58
Autres charges (écarts rgt...)	90,00	0,00	90,00
TOTAL DES CHARGES	1 539 026,85	1 091 186,78	569 177,23

RESULTAT	197 178,57	162 187,88	34 990,69
-----------------	-------------------	-------------------	------------------

IS	56 339,77	45 773,38	10 566,40
RESULTAT APRES IS	140 838,80	116 414,50	24 424,29

4. Compte-rendu technique

4.1. Effectif dédié à la dépenalisation

Le personnel Agent de Surveillance du Stationnement en Voirie (ASSV) bénéficie d'une durée hebdomadaire de travail de 35h (par cycle réparti sur 3 semaines), d'un treizième mois, d'une prime de participation et d'une mutuelle complémentaire.

Précisons que la liste nominative des personnels des parcs présentée ci-dessus, peut être amenée à évoluer de façon significative en fonction des besoins propres à l'exploitation de l'activité.

Au 31 décembre 2019 l'équipe a été constituée des personnels ci-après :

CDI	
#. #####	Responsable d'Exploitation
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV
#. #####	ASSV



4.2. Effectif dédié à la maintenance des horodateurs

Le personnel Agent d'Exploitation en Voirie bénéficie d'une durée hebdomadaire de travail de 35h (par cycle réparti sur 2 semaines), d'un treizième mois, d'une prime de participation et d'une mutuelle complémentaire.

Au 31 décembre 2019 l'équipe a été constituée des personnels ci-après :

CDI D. JOLIVET R. JOURDAIN G. LEFEVRE	Agent d'exploitation Agent d'exploitation Agent d'exploitation
---	--

4.3. Equipe de Direction

Le 12 mars 2018, Monsieur Rémi de Nijs, a été nommé Directeur Général de la SPL Rouen Normandie Stationnement.

L'équipe de direction en charge de l'exploitation de la fourrière municipale est constituée de 8 personnes salariés du GIE Parkings et Aménagement Rouennais mutualisées avec la SEM Rouen Park (70% SPL RNS 30 % SEM RP) et affectées ainsi :

R. de NIJS CDI H. TERNARD P. NEUROUTH A. ARTIGUE C. COIGNARD K. CLEACH S. PETIT V. GIVRAS	Directeur Général Directeur technique Gestionnaire des ressources Humaines Assistante de Direction Comptable Responsable administratif et financier Gestionnaire abonnements et flux financiers Adjoint service financier
--	--

4.4. Parc d'Horodateurs

La SPL RNS a procédé au remplacement des 335 horodateurs Siemens en décembre 2017 et janvier 2018 par 255 horodateurs CALE CWT Compact équipés :

- Tirelire blindée indépendante haute sécurité
- Sélecteur de pièces
- Imprimante graphique thermique
- Alimentation par panneau solaire intégré
- Lecteur de cartes à puces pour paiement EMV CB5.2 et CB sans contact
- Antenne sans contact NFC
- Licence d'utilisation logiciel CB contact et sans contact
- Clavier alphanumérique étendu
- Ecran couleur tactile
- Kit de communication 3G/4G

La nouvelle implantation des 255 horodateurs est optimisée et validée par la Ville de Rouen. Le nombre d'horodateurs est ainsi réduit du fait de la mise en œuvre du paiement dématérialisé via une application dédiée et de la mise en place d'un abonnement pour le stationnement résidentiel dont les droits et le paiement s'effectuent par le biais également d'une application dédiée.

Le Parc d'horodateur au 31/12/2019, intégrant les extensions réalisées sur l'année 2019 est constitué aujourd'hui de 310 machines.

4.5. Commercialisation des abonnements résidentiels et professionnels

La commercialisation des abonnements et l'ouverture de droits au stationnement spécifique sont totalement dématérialisés par le biais de l'application « PayerMonStationnement.fr » (PMS).

Cette application dédiée permet :

- La création d'un compte
- La validation de droits (Résidentiels, professionnels mobiles, PMR, ...)
- La souscription d'un abonnement en fonction de sa catégorie (Résidentiel, pro mobile, ...)

L'application permet également, par le rechargement de son compte, de payer son stationnement horaire sur voirie en lieu et place de l'horodateur. Cette solution permet à l'utilisateur de disposer des avantages de pouvoir être alerté sur son smartphone en fin de droit et de pouvoir, dans la limite de la durée de stationnement autorisée, prolonger son stationnement horaire.

Abonnements définis par la Ville de Rouen au **01/01/2019** :

- Résidentiel dans 9 secteurs différents
 - Mensuel : 15,00 €
 - Trimestriel : 45,00 €
 - Semestriel : 90,00 €
 - Annuel : 180,00 €

- Professionnels mobiles, artisans, dépanneurs, réparateurs
 - Demi-journée : 4,00 €
 - Journée : 8,00 €
 - Semaine : 30,00 €
 - Mensuel : 80,00 €
 - Trimestriel : 200,00 €
 - Semestriel : 400,00 €
 - Annuel : 600,00 €

- Professionnels de santé Médecins généralistes, pédiatres
 - Mensuel : 40,00 €
 - Trimestriel : 100,00 €
 - Semestriel : 200,00 €
 - Annuel : 300,00 €

- Professionnels de santé Infirmiers, Kinésithérapeutes, sages-femmes
 - Mensuel : 40,00 €
 - Trimestriel : 100,00 €
 - Semestriel : 150,00 €
 - Annuel : 200,00 €

- Professionnels de santé Infirmiers, Kinésithérapeutes, sages-femmes
 - Mensuel : 15,00 €
 - Trimestriel : 45,00 €
 - Semestriel : 50,00 €
 - Annuel : 80,00 €

- Professionnels de santé Infirmiers, Kinésithérapeutes, sages-femmes
 - Annuel : 200,00 €

L'application PMS permet également d'enregistrer un véhicule électrique pour bénéficier de la gratuité sur le stationnement voirie de la Ville de Rouen

L'application PMS permet à une personne disposant du statut PMR de s'enregistrer sur l'application afin de pouvoir déclencher des droits au stationnement (limité à 12h00 conformément aux dispositions définies par la Ville de Rouen) via son smartphone.

La SPL RNS a opté pour l'acquisition de bureaux en centre-ville permettant d'organiser un accueil du public afin de faciliter les démarches aux usagers rencontrant des difficultés via la solution dématérialisée.

SPL Rouen Normandie Stationnement

44 rue Jeanne d'Arc - 76000 ROUEN

4.6. Extension du stationnement payant, évolutions dispositifs existants

4.6.1. Extension du stationnement

A la demande de la Ville de Rouen, la SPL RNS a procédé en 2019 aux extensions des zones de stationnement payant suivantes :

- Au 1^{er} janvier 2019, création de la zone 10 (Gambetta)
- Au 1^{er} mai 2019, création de la zone 11 (Luciline)



4.6.2. Evolutions dispositif

La SPL RNS a procédé en 2019 à différentes évolutions du dispositif existant à la demande de la Ville de Rouen :

- Création de multizones résidentiels pour la zone 3 vers la zone 7 et la zone 4 vers la zone 10
- Création d'un profil « abonné » pour les Commerçants Non Sédentaire
- Gratuité du stationnement pour les professionnels de santé
- Possibilité pour un PMR d'enregistrer une plaque d'immatriculation en fixe
- Adoption avec la Ville de Rouen d'une « stratégie » de contrôle en privilégiant les zones à courte durée

4.7. Le contrôle du stationnement payant / la gestion des RAPO

La SPL RNS dispose d'outils fournis par la société EGIS dans le cadre de son marché pour effectuer le contrôle du stationnement payant, l'émission des FPS et la gestion des RAPO conséquents :

- Un back-office informatique STADE
 - Suivi des contrôles
 - Suivi des FPS émis
 - Gestion des RAPO
- Une solution de contrôle à pied à l'aide de PDA
- Une solution de contrôle par véhicule LAPI (Lecture Automatique de Plaque d'Immatriculation)



5. Rapport sur l'évolution du service rendu

5.1. Recettes voirie

Recettes reversées à la Ville

Année : 2019

	ja nv.-19	fé vr.-19	ma rs.-19	a vr.-19	ma i.-19	jui n.-19	jui l.-19	a oût.-19	s ept.-19	oct.-19	nov.-19	déc.-19	Total
Recettes horodateur	297 045,40 €	267 093,60 €	302 057,54 €	274 725,95 €	289 956,50 €	317 204,05 €	279 730,00 €	275 483,15 €	307 215,65 €	354 988,36 €	333 278,65 €	293 524,95 €	3 592 303,80 €
Recettes PMS	69 750,00 €	59 140,00 €	82 570,00 €	63 550,00 €	59 950,00 €	63 515,00 €	62 510,00 €	57 462,00 €	75 100,00 €	77 569,00 €	74 203,00 €	72 680,00 €	817 999,00 €
Cumul recettes voirie	366 795,40 €	326 233,60 €	384 627,54 €	338 275,95 €	349 906,50 €	380 719,05 €	342 240,00 €	332 945,15 €	382 315,65 €	432 557,36 €	407 481,65 €	366 204,95 €	4 410 302,80 €
Paiements FPS	179 855,70 €	176 655,40 €	174 210,41 €	79 841,00 €	126 153,20 €	154 966,90 €	176 780,70 €	174 765,30 €	145 799,30 €	177 540,50 €	127 586,20 €	25 663,60 €	1 719 818,21 €

Année : 2018

Paiements FPS 2018	13 500,00 €	42 462,30 €	61 662,50 €	62 053,00 €	55 617,30 €	102 551,40 €	96 674,40 €	134 160,52 €	136 566,92 €	81 186,41 €	138 385,40 €	142 037,60 €	1 066 857,75 €
Recettes voirie 2018	381 480,24 €	280 963,45 €	340 517,50 €	335 769,12 €	300 406,45 €	364 217,82 €	337 551,63 €	314 244,75 €	370 052,77 €	394 349,00 €	336 451,55 €	302 421,35 €	4 058 425,63 €
Cumulées	381 480,24 €	662 443,69 €	1 002 961,19 €	1 338 730,31 €	1 639 136,76 €	2 003 354,58 €	2 340 906,21 €	2 655 150,96 €	3 025 203,73 €	3 419 552,73 €	3 756 004,28 €	4 058 425,63 €	

Observations :

Le tableau détaille l'ensemble des recettes collectées

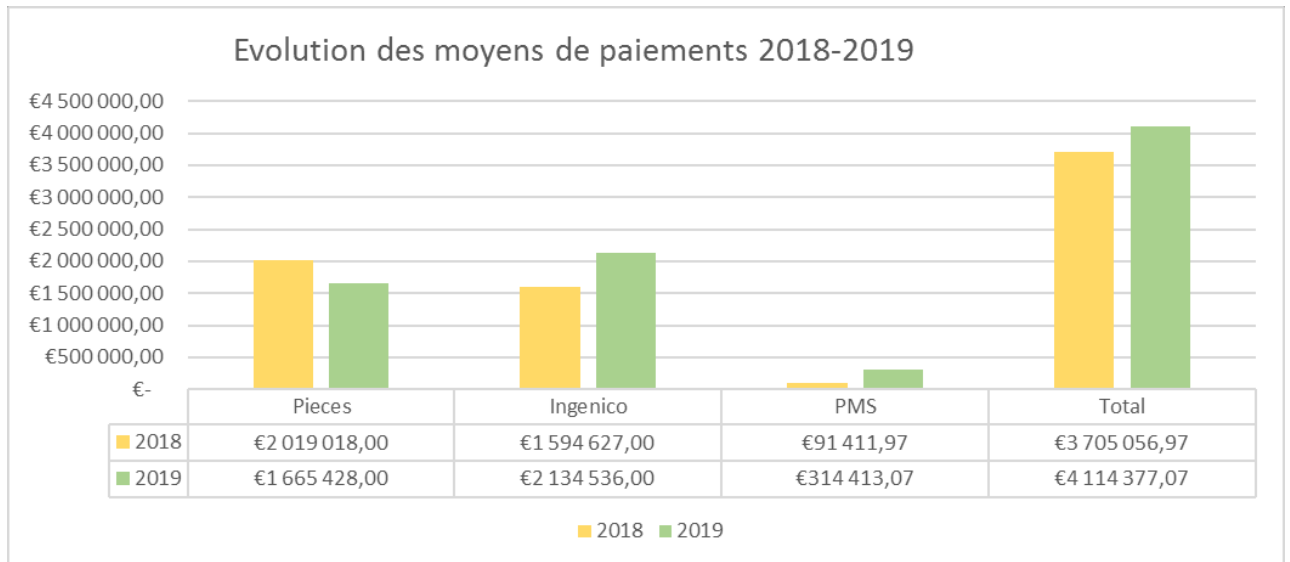
- Recettes horodateurs : Correspond à l'ensemble des paiements effectués sur les horodateurs en espèces ou en CB.
- Recettes PMS : Correspond à l'ensemble des paiements effectués via l'application « PayerMonStationnement.fr » (PMS).
- Paiement FPS : Correspond au cumul des FPS payés par les usagers et ce pour les FPS émis dans le mois considéré.

□ La recette cumulée du stationnement sur voirie (Horodateurs + PMS) est pour l'année 2019 de 4,4 millions d'euro en dessous de l'objectif de 5 millions. L'année 2019 reste marquée par les manifestations des Gilets Jaunes les samedis et l'incident de l'usine Lubrizol. Elle est pour autant en augmentation mais dû en partie par les extensions de zones de stationnement payant.

□ La recette concernant le paiement des FPS est au 31/12/2019 est de 1,7 millions d'euro, en forte augmentation dû à la mise en œuvre efficace sur l'année 2019 du contrôle du stationnement via le véhicule LAPI.

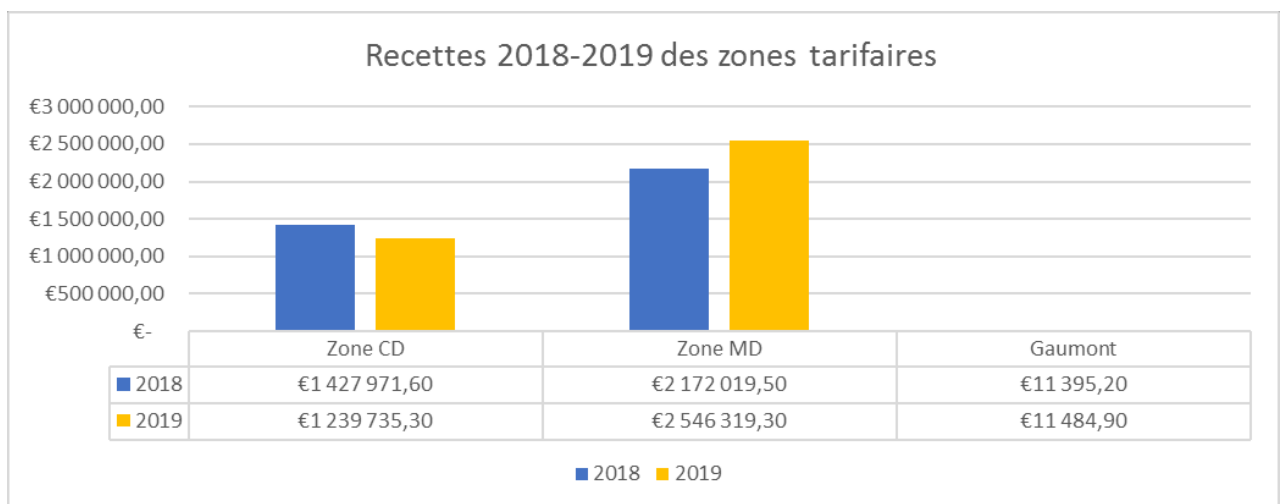
5.2. Données de suivi concernant les recettes sur le parc d'horodateurs

5.2.1 Répartition des recettes par moyens de paiement:



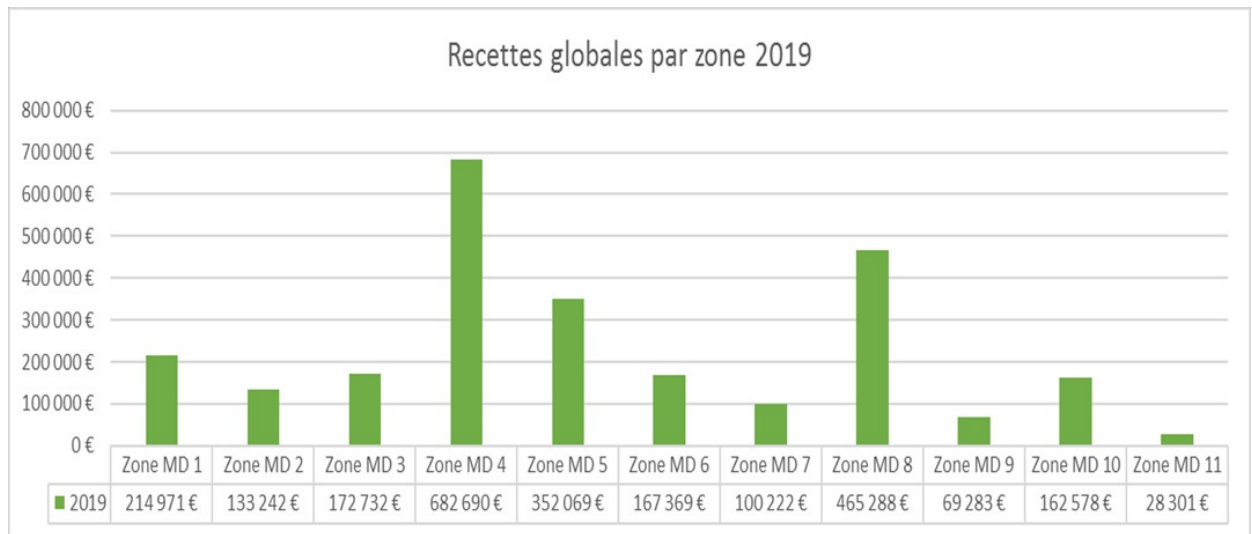
A noter que le paiement en CB devient majoritaire et en progresseion de 34%

5.2.2 Répartition des recettes par zones tarifaires :

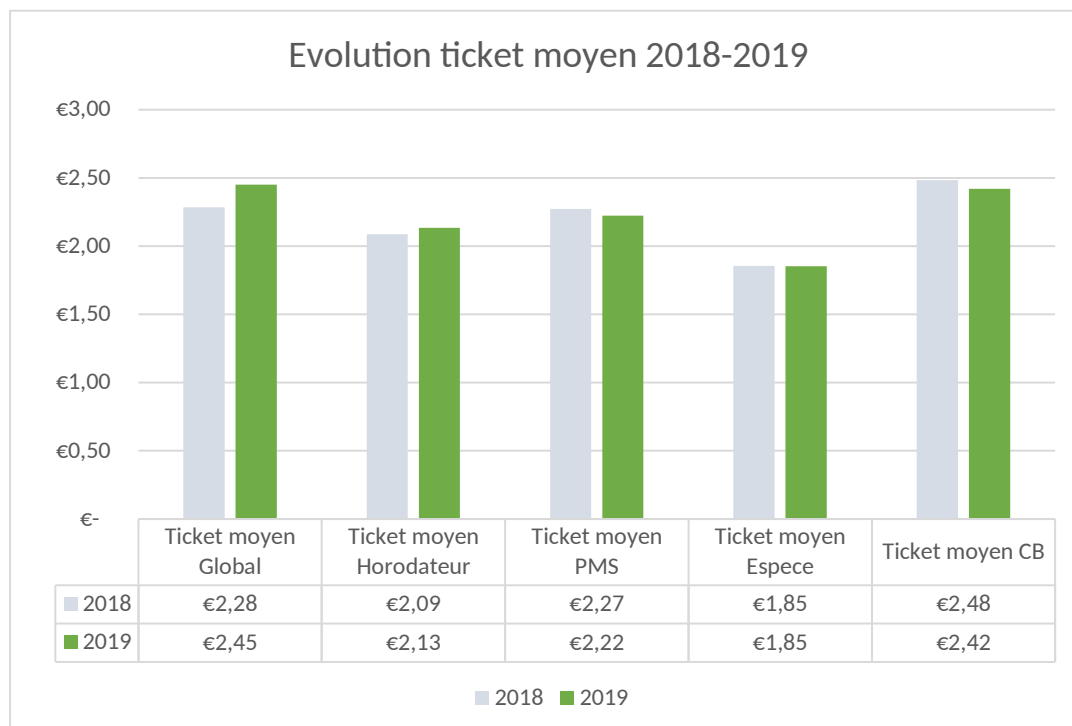


Pour mémoire : CD = Zone courte durée et MD = Zone moyenne durée

5.2.3 Répartition des recettes par secteurs :



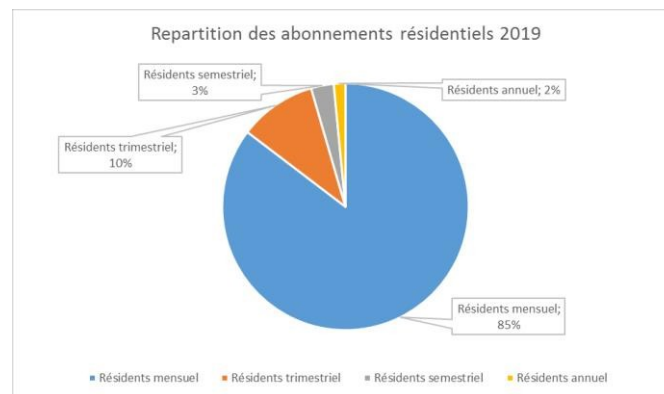
5.2.4 Tickets moyens :



5.3. Données de suivi concernant la commercialisation des abonnements et recettes via l'application PayerMonStationnement.fr

5.3.1 Abonnements résidentiel / année 2019:

	janv.-19	févr.-19	mars-19	avr.-19	mai-19	juin-19	juil.-19	août-19	sept.-19	oct.-19	nov.-19	déc.-19	Total abonnements
Résidents mensuel	963	715	766	746	759	701	680	854	814	756	749	722	9 225
Résidents trimestriel	138	89	60	97	69	62	95	118	116	80	102	72	1 098
Résidents semestriel	37	22	55	12	25	16	21	30	42	25	25	11	321
Résidents annuel	21	14	12	9	8	15	12	14	26	7	15	12	165
Total													10 809



5.3.2 Abonnements professionnels / Année 2019 :

	janv.-19	févr.-19	mars-19	avr.-19	mai-19	juin-19	juil.-19	août-19	sept.-19	oct.-19	nov.-19	déc.-19	Total abonnements
Artisans mensuel	2	0	1	1	1	3	0	0	1	2	2	0	13
Artisans trimestriel	2	0	1	3	0	0	0	0	2	1	0	0	9
Artisans semestriel	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Artisans annuel	0	0	0	1	0	0	0	0	0	4	0	0	5
Artisans	4	0	3	5	1	3	0	0	3	7	2	0	28

Médecins, ... mensuel	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Médecins, ... trimestriel	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Médecins, ... semestriel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins, ... annuel	0	0	0	0	0	0	0	0	9	2	1	1	13
Medecins	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
Infirmiers mensuel	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Infirmiers trimestriel	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Infirmiers semestriel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers annuel	1	0	1	0	0	0	0	0	29	16	4	5	56
Infirmieres	0	0	0	0	0	0	0	1	3	3	8	5	59
kinés.sage femmes annuel	1	0	1	0	0	0	0	0	27	0	0	1	30
Kinés , sage femme	0	0	0	0	0	0	0	1	6	3	3	2	30
Aides soignants ,auxiliaires de vies annuel	1	0	1	0	0	0	0	0	74	9	43	13	141
Aide soignants	1	0	1	0	0	0	0	0	74	9	43	13	141
Total médical	2	0	1	0	0	0	0	2	83	15	54	20	245

Services Publics mobiles	0	0	0	0	0	0	0	0	66	0	1	0	0	67
---------------------------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	-----------	----------	----------	----------	----------	-----------

Commerçants non sédentaires mensuel	0	0	0	0	0	0	0	1	3	3	8	5	20
Commerçants non sédentaires trimestriel	0	0	0	0	0	0	0	1	5	8	3	3	20
Commerçants non sédentaires semestriel	0	0	0	0	0	0	0	1	6	3	3	2	15
Commerçants non sédentaires annuel	0	0	0	0	0	0	0	5	22	14	6	7	54
Commerçants	0	0	0	0	0	0	0	8	36	28	20	17	109

5.3.2 Comparatifs 2018 / 2019 :

Nombre de paiements stationnement horaire via PMS 2018-2019

	2018	2019	Evolution 2018-2019	Evolution % 2018-2019
Zone courte durée	11863	33888	22025	186%
Zone moyenne durée	28373	107474	79101	279%
Total	40236	141362	101126	251%

Nous pouvons constater une nette progression du taux de pénétration via l'application PMS.

Recettes PMS 2018-2019

	2018	2019	Evolution 2018-2019	Evolution % 2018-2019
Recettes courtes et moyenne durée	91 411,97 €	314 413,07 €	223 001,10 €	244%
Forfaits	2 660,36 €	43 895,50 €	41 235,14 €	1550%
Abonnements	245 400,00 €	264 056,00 €	18 656,00 €	8%
Total	339 472,33 €	622 364,57 €	282 892,24 €	83%

L'augmentation du nombre de paiements « Horaires » via l'application PMS s'observe également dans l'augmentation forte de cette ligne de recettes.

Nombre d'abonnements PMS souscrits 2018-2019

	2018	2019	Evolution 2018-2019	Evolution % 2018-2019
Résidents	10461	10809	348	3%
Professionnels	7	28	21	300%
Santé	28	245	217	775%
Service public	0	67	67	
Commerçants non sédentaire	0	109	109	
Total	10496	11258	762	7%

Les abonnements résidentiels se sont stabilisés sur l'année 2019.

Les professionnels s'orientent essentiellement sur les solutions de forfaits à la journée ou ½ journée (Voir également tableau ci-dessous).

La nette progression des abonnements « Santé » est liée à la mise en œuvre de la gratuité du stationnement pour ces catégories professionnelles.

Nombre de forfaits résidents pris 2018-2019

	2018	2019	Evolution 2018-2019
FORFAIT JOUR Z1	0	1144	1144
FORFAIT JOUR Z10	0	490	490
FORFAIT JOUR Z11	0	15	15
FORFAIT JOUR Z2	0	666	666
FORFAIT JOUR Z3	0	699	699
FORFAIT JOUR Z4	0	3131	3131
FORFAIT JOUR Z5	0	808	808
FORFAIT JOUR Z6	0	810	810
FORFAIT JOUR Z7	0	578	578
FORFAIT JOUR Z8	0	338	338
Total forfait jour	0	8679	8679

FORFAIT SEMAINE Z1	0	804	804
FORFAIT SEMAINE Z10	0	304	304
FORFAIT SEMAINE Z11	0	19	19
FORFAIT SEMAINE Z2	0	486	486
FORFAIT SEMAINE Z3	0	388	388
FORFAIT SEMAINE Z4	0	2166	2166
FORFAIT SEMAINE Z5	0	616	616
FORFAIT SEMAINE Z6	0	640	640
FORFAIT SEMAINE Z7	0	502	502
FORFAIT SEMAINE Z8	0	254	254
Total forfait semaine	0	6179	6179

Nombre de forfaits professionnels pris 2018-2019

	2018	2019	Evolution 2018-2019	Evolution % 2018-2019
FORFAIT 1/2 JOURNEE	558	833	275	49%
FORFAIT JOURNEE	58	749	691	1191%
FORFAIT SEMAINE	4	140	136	3400%
FORFAIT CNS	0	31	31	
Total forfait professionnel	620	16611	15991	2579%

5.4. Statistique concernant le contrôle du stationnement

Activité contrôle du stationnement

Année : 2019

	ja nv.-19	fé vr.-19	ma rs -19	a vr.-19	ma i -19	jui n-19	jui l.-19	a oût-19	s e pt.-19	oct.-19	nov.-19	déc.-19	Total
Nombre de FPS émis	12 529	12 336	11 390	6 519	8 810	10 666	12 653	12 596	10 621	16 308	15 375	15 871	145 674
Nombre de FPS Payés	7 190	7 060	6 967	3 194	5 046	6 202	7 082	6 990	5 831	7 094	5 100	1 027	68 783
Tx de FPS payés	57%	57%	61%	49%	57%	58%	56%	55%	55%	44%	33%	6%	47%
Nombre de RAPO reçus	610	701	758	568	434	492	375	915	756	738	870	804	8 021
Tx de RAPO	5%	6%	7%	9%	5%	5%	3%	7%	7%	5%	6%	5%	6%
Nombre de RAPO acceptés	434	491	616	405	328	347	246	495	479	416	378	623	5 258
Tx de RAPO acceptés	71%	70%	81%	71%	76%	71%	66%	54%	63%	56%	43%	77%	66%

Année : 2018

	ja nv.-18	fé vr.-18	ma rs -18	a vr.-18	ma i -18	jui n-18	jui l.-18	a oût-18	s e pt.-18	oct.-18	nov.-18	déc.-18	Total
Nombre de FPS émis	852	2 680	4 050	4 008	4 155	5 260	5 183	7 060	6 925	4 190	8 305	8 650	61 318
Nombre de FPS Payés	540	1 699	2 472	2 488	2 230	4 102	3 868	5 372	5 472	3 250	5 534	5 681	42 708
Tx de FPS payés	63%	63%	61%	62%	54%	78%	75%	76%	79%	78%	67%	66%	70%
Nombre de RAPO reçus	34	121	168	218	163	154	170	256	232	259	547	306	2 628
Tx de RAPO	4%	5%	4%	5%	4%	3%	3%	4%	3%	6%	7%	4%	4%
Nombre de RAPO acceptés	20	68	80	145	73	59	82	104	100	176	431	215	1 553
Tx de RAPO acceptés	59%	56%	48%	67%	45%	38%	48%	41%	43%	68%	79%	70%	59%

Observations :

Le tableau détaille l'activité du contrôle du stationnement

- Le nombre de FPS émis durant le mois considéré
- Le nombre de FPS payés pour les FPS émis dans le mois considéré
- Le nombre de Recours Administratifs Préalable Obligatoires (RAPO) reçus
- Le nombre de RAPO ayant fait l'objet d'une acceptation du recours par les services de la SPL RNS dans le cadre du traitement des RAPO
- La mise en œuvre du contrôle du stationnement payant via le véhicule LAPI a permis d'augmenter le nombre de contrôles effectifs pour tendre à l'objectif donné par le Ville de Rouen de réaliser en moyenne 15 000 FPS /mois.
- Le nombre de RAPO reçu reste en moyenne légèrement au-dessus de l'amoyenne nationale.

5.5. Rapport annuel d'exploitation des RAPO

Indicateurs relatifs au traitement des RAPO Rouen

Du 1 Janvier 2019 au 31 Décembre 2019

Nombre de FPS initiaux émis sur cette période : 118015.

	NOMBRE total de RAPO reçus	DELAI moyen de traitement en jours	NOMBRE de décisions explicites	NOMBRE de décisions implicites	NOMBRE de décisions d'irrecevabilité	NOMBRE de RAPO rejetés	NOMBRE de RAPO admis (avis de paiement annulés ou rectifiés)	NOMBRE de décisions de rejet rendues par la commission du contentieux du stationnement payant	NOMBRE de décisions d'annulation rendues par la commission du contentieux du stationnement payant
RAPO formés par des personnes résidant en dehors de la commune, de l'EPCI, du syndicat mixte	117	7	114	2	11	18	87	-	-
RAPO formés par des personnes résidant dans la commune, de l'EPCI, du syndicat mixte	7833	11	7121	237	676	1491	5191	-	-
Ensemble des RAPO formés	7950	11	7235	239	687	1509	5278	0 (-)	0 (-)

Nombre total de RAPO reçus dans la période

Ce nombre est indépendant du nombre de RAPO traités, il peut donc être différent.

En effet, un RAPO reçu avant la période demandée pourra être traité durant la période, et inversement.

Nombre total de RAPO traités sur la période

= Nombre de décisions implicites + Nombre de décisions explicites

= Nombre de décisions d'irrecevabilité + Nombre de RAPO rejetés + Nombre de RAPO admis

Analyse des motifs d'irrecevabilité des recours, de rejet des recours ou d'annulation de l'avis de paiement initial

	NOMBRE total	NOMBRE concernant des usagers résidant dans la commune, l'EPCI, le syndicat mixte	NOMBRE concernant des usagers résidant en dehors dans la commune, l'EPCI, le syndicat mixte
Motifs de contestation du forfait post-stationnement			
Le requérant estime avoir payé/ne pas avoir à payer	3238	3191	47
Le requérant allègue être de bonne foi (notamment en cas de destruction du véhicule)	967	949	18
Le requérant dit être victime d'une usurpation de ses plaques d'immatriculation ou du vol de son véhicule	117	115	2
L'avis de paiement a été délivré avant l'heure indiquée	97	97	0
Autres	3102	3052	50
Motifs d'irrecevabilité du RAPO			
Le requérant n'a pas intérêt à agir	1	1	0
Le requérant n'a pas envoyé sa demande suivant les modalités indiquées dans l'avis de paiement	274	270	4
Le requérant ne produit aucun motif	8	8	0
Le requérant est hors délai	329	322	7
Autres	80	80	0
Motifs du rejet du RAPO			
Les éléments produits n'ont pas emporté la conviction de l'autorité en charge du RAPO	311	311	0
Le forfait post-stationnement était fondé	918	903	15
Autres	232	230	2
Motifs d'annulation			
L'usager avait bien un justificatif de paiement et a payé la durée nécessaire	1138	1127	11
L'usager apporte des éléments probants de l'usurpation de sa plaque d'immatriculation ou du vol de son véhicule	26	24	2
Une erreur a été commise dans le décompte de la somme due après application du forfait post-stationnement et compte tenu de la somme déjà réglée par l'usager	18	18	0
L'avis de paiement a été délivré avant l'heure indiquée sur le précédent	17	17	0
Verbalisation malgré gratuité temporaire	1554	1519	35
Avis de paiement comportant des erreurs	208	206	2
Avis de paiement incomplet ou mal rédigé	3	3	0
Autres motifs tirés de la bonne foi de l'usager	866	863	3
Autres	1489	1454	35

Nombre total des motifs de contestation du forfait post-stationnement

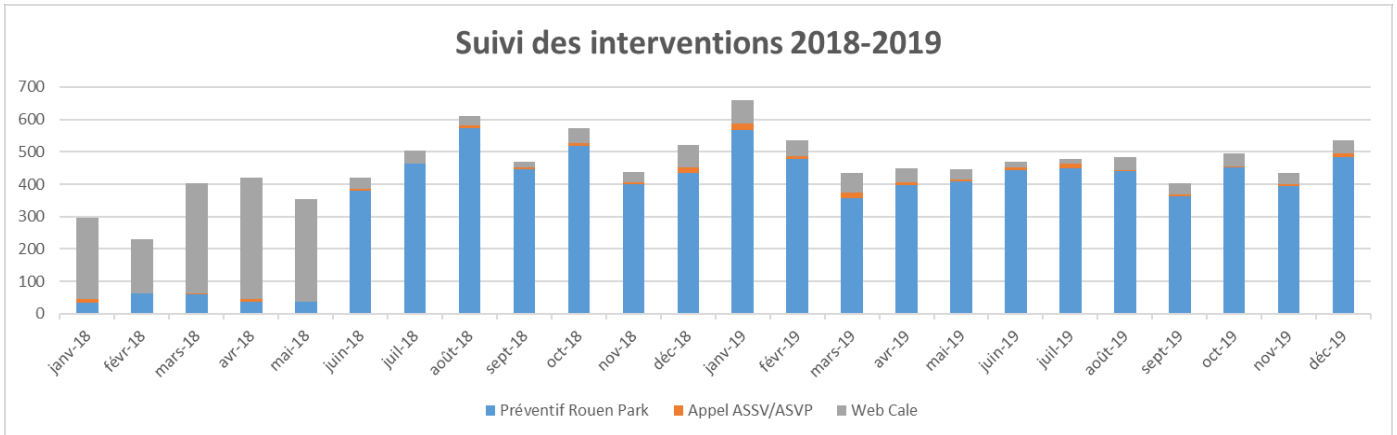
Ce nombre peut être supérieur au nombre total de RAPO reçus.
En effet, un usager peut évoquer plusieurs motifs lors de la dépose du RAPO.

Nombre total des motifs d'irrecevabilité + Nombre total des motifs de rejets + Nombre total des motifs d'annulation
= Nombre total de RAPO traités sur la période

5.6. Données de suivi concernant la maintenance des horodateurs

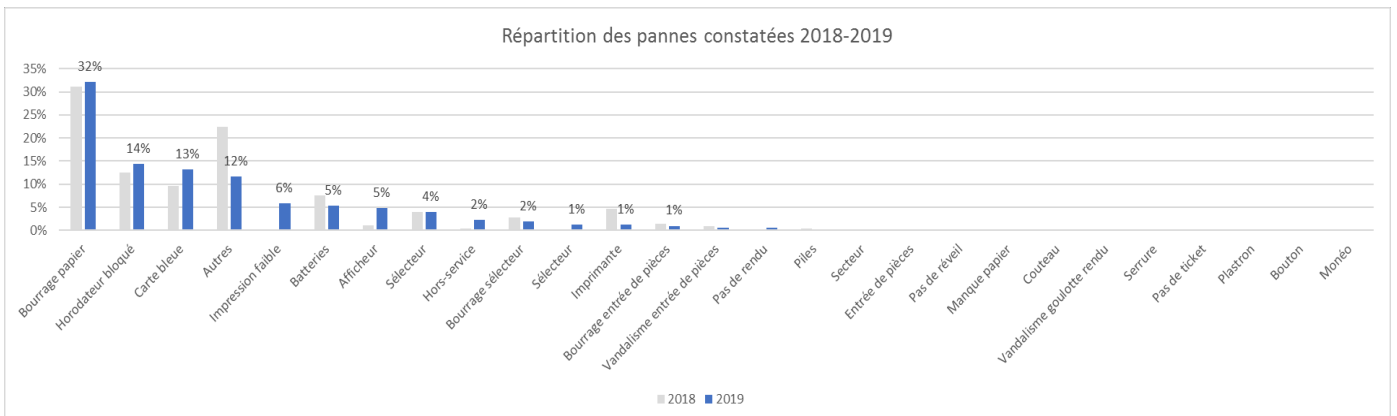
5.6.1 Suivi global des interventions :

2019	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Préventif Rouen Park	567	477	358	396	409	444	450	441	363	451	394	484	5234
Demande P.M	21	9	15	11	5	8	13	3	4	5	5	12	111
Alerte Web Cale	71	50	62	42	32	16	15	39	36	38	36	39	476



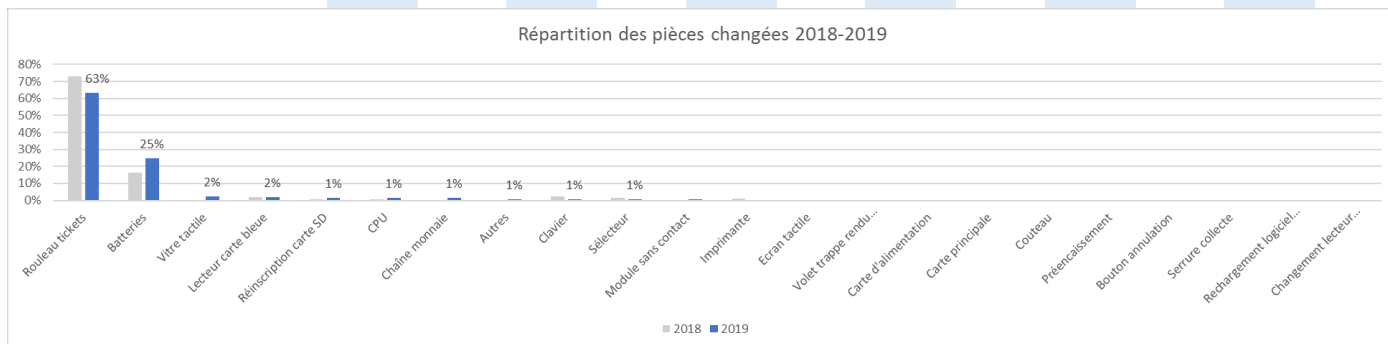
5.6.2 Suivi par types de pièces changées :

2019	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Batteries	3	8	4	3	0	0	0	1	1	1	0	1	22
Carte bleue	5	0	5	8	5	5	0	13	3	4	6	0	54
Sélecteur	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	5
Bourrage entrée de pièces	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0	1	0	4
Vandalisme entrée de pièces	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2
Sélecteur	8	2	0	0	2	0	1	0	0	0	1	2	16
Bourrage sélecteur	4	0	1	0	0	0	1	0	2	0	0	0	8
Afficheur	0	4	1	7	0	2	1	0	0	2	1	2	20
Horodateur bloqué	13	2	4	3	1	1	4	5	14	6	4	2	59
Imprimante	2	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	5
Bourrage papier	1	18	24	5	5	1	3	9	15	19	13	19	132
Manque papier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impression faible	22	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	24
Pas de rendu	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Vandalisme goulotte rendu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Serrure	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pas de ticket	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bouton	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hors-service	1	4	2	1	0	0	0	1	0	0	0	0	9
Autres	10	4	8	6	2	2	2	2	2	6	2	2	48



5.6.3 Suivi par types de pannes constatées :

2019	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Batteries	36	32	20	15	4	5	8	16	15	24	48	80	303
Clavier	0	0	3	2	2	0	0	1	0	0	0	0	8
Lecteur carte bleue	4	2	2	2	0	2	0	3	1	2	4	0	22
Module sans contact	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	1	2	6
Fusible	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sélecteur	4	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	8
CPU	0	4	0	1	0	0	1	2	2	2	2	3	17
Volet trappe rendu monnaie	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Imprimante	2	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	5
Bouton vert	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chaîne monnaie	7	2	2	1	1	2	0	0	0	1	0	1	17
Rouleau tickets	57	59	69	63	61	66	32	62	71	71	67	92	770
Serrure porte supérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Serrure porte inférieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecran tactile	1	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	4
Vitre tactile	11	3	3	6	0	2	1	0	1	1	1	0	29
Réinscription carte SD	0	2	2	2	0	1	0	4	0	2	3	2	18
Autres	1	1	1	4	0	0	0	0	0	0	1	1	9



5.6.4 Suivi entretien :

2019	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Nettoyage complet	13	22	1	23	53	25	34	20	12	20	3	9	235
Nettoyage graffiti	70	17	15	20	18	17	11	15	14	12	9	12	230
Nettoyage étiquette	62	38	31	26	28	56	25	33	3	28	44	84	458
Nettoyage panneau solaire	1	25	14	42	23	7	127	161	153	86	37	24	700
Nettoyage selecteur	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Autocollant résidentiel	3	0	0	12	0	2	2	1	0	0	1	0	21
Autocollant bouton vert	0	0	0	0	0	1	2	3	0	3	5	3	17

